

25 juillet 2011

N°23 – 2011

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

**Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine**

Communication et affaires publiques

**Antonio Moretti**

Directeur Relations Investisseurs

+33 (0) 1 46 98 73 17

+44 (0) 203 207 85 62

## SCOR continue d'enregistrer de solides performances avec une croissance des primes de 22 % et une hausse tarifaire de 2 % lors des renouvellements Non-Vie de mi-année

Les renouvellements des traités Non-Vie et de Spécialités enregistrent une très forte croissance de 22 %, à taux de change constants, sur les EUR 320 millions de primes arrivant à renouvellement à la mi-année. La hausse tarifaire moyenne pondérée est légèrement supérieure à 2 % sur l'ensemble des marchés et des branches, satisfaisant tous les objectifs de rentabilité interne.

Les renouvellements de juin-juillet représentent près de 10 % du volume total annuel des primes en traités. Les primes arrivant à renouvellement sont réparties en traités Non-Vie (59,5 %) et traités de Spécialités (40,5 %) dans trois zones géographiques : Amériques (43 %), Asie (30 %) et EMEA (27 %).

Les **traités Non-Vie** connaissent une croissance totale de 14,8 % soutenue par l'Asie, qui enregistre une hausse de 23 % des primes due à l'augmentation à la fois des parts et des taux d'assurance directe et de réassurance, tandis que le taux d'exposition maximal aux catastrophes naturelles par marché et par risque est resté stable. Sur la zone Amériques, la croissance de 13,6% provient du portefeuille régional aux Etats-Unis, grâce à l'acquisition de nouveaux clients et au renforcement des relations avec les clients existants. La croissance de 10 % enregistrée dans la zone EMEA est principalement due à de nouvelles affaires et à une hausse des parts sur les portefeuilles existants au Moyen-Orient et en Afrique du Sud.

Les **traités de Spécialités** enregistrent une forte croissance de 35 %, dont le tiers s'explique par une hausse majeure du volume d'affaires avec un client. Les branches Crédit & caution (+37 %), Marine & Energie *offshore* (+15 %) et Construction (+6 %) ont bénéficié de l'acquisition de nouveaux clients et de l'augmentation des parts sur les affaires existantes.

La dynamique tarifaire des branches Dommages catastrophes s'est accentuée au-delà des marchés les plus affectés par des sinistres, et a commencé à s'étendre aux branches Dommages hors catastrophes. Dans cet environnement en cours d'évolution, la hausse tarifaire pour les contrats américains liés aux catastrophes naturelles a été comprise entre 10 à 15 % en juin et 5 à 10 % en juillet.

### SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France  
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
www.scor.com  
RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société européenne au capital  
de 1 478 740 032 euros

25 July 2011

N ° 23 – 2011

**Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, a déclaré :** « *Les résultats positifs de ces renouvellements à la mi-année démontrent que SCOR Global P&C continue de renforcer son fonds de commerce avec ses clients existants comme avec de nouveaux clients. Les équipes de SCOR Global P&C ont une nouvelle fois prouvé la qualité de leurs relations clients en poursuivant une politique de souscription prudente et rigoureuse et en allouant les ressources nécessaires aux affaires offrant une rentabilité technique prévisionnelle conforme ou supérieure aux objectifs fixés* ».

\*  
\* \*

#### **Enoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

#### **SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France  
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
[www.scor.com](http://www.scor.com)  
RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société européenne au capital  
de 1 478 740 032 euros